



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 3 JUILLET 2023 à 19 H

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
26	29	19

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Nathalie JEAN

Conseillers municipaux présents : Jean-Pierre SERRUS, Isabelle RICARD, Didier JEAN, Marie-Line MICHELOTTI, Fanny VAILLAT, Frédéric VANDENBOSSCHE, Jean-Marie LEBRE, Amor BOUKHECHAM, Marie-France FANTAUZZO, Pascal BREBION, Gérard COUSTABEAU, Danielle CARELLO, Nathalie JEAN, Astrid ROBERT, David MANDINE, Emilie LAFOND, Régis POSTIAUX, Sylvestre PIGNOLY, Alix DIOP

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : Philippe VANHALST, Aurélie GROSSO, Michèle BOURGUE, Michel ROUSSIER, Bruno SBLANDANO, Patrick URAS, Audrey SERAFINI

Conseillers Municipaux absents : Paul GAILLARD, Lydie MILAD

Délibération N° 74/23

OBJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'ETAT AU TITRE DU FONDS VERT POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BUNGALOWS DU VILLAGE DE VACANCES LA BAUME

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Informe l'assemblée que le Hameau de la Baume, résidence de tourisme, est situé dans un vallon préservé en pleine nature provençale, dans la forêt communale de La Roque d'Anthéron.

Cet établissement municipal est composé de 33 bungalows équipés, ce qui représente 163 lits.

Il dispose également de deux dortoirs de 16 lits chacun, avec 1 bungalow de 5 lits attenant pour les accompagnateurs.

L'établissement est ouvert toute l'année et accueille les touristes, les classes découvertes et des groupes adultes pour différents types de séjours.

L'établissement dispose d'une cuisine et d'une salle de restauration collective.

L'opération consiste en un ensemble de travaux de rénovation énergétique

Dans le cadre des économies d'énergie sur cet établissement – une des structures les plus énergivores de la commune – il s'avère nécessaire de poursuivre les travaux d'isolation des bungalows initiés entre 2007 et 2011, poursuivis en 2021 et 2022.

Lorsque cela est possible, le doublage intérieur des bâtiments sera réalisé par un procédé limitant les fixations au cadre bâti amianté.

La mise en place de menuiseries étanches à l'air et à l'eau, contraindra à rénover les salles de bain pour y intégrer des ventilations mécaniques contrôlées hygro-variables.

Des luminaires à faible consommation seront posés ainsi que des équipements de chauffage économes.

Ces travaux nécessiteront en parallèle une mise en conformité du Tableau Général Basse Tension.

Les travaux de rénovation des menuiseries ont été programmés sur les périodes de trois (3) ans à compter de 2021. Une première tranche a été réalisée en 2021 (8 bungalows ainsi que le restaurant).

Le cout de l'opération s'élève à 85 600 € HT selon le plan de financement ci-dessous

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2023

Application agréée E-legalite.com

Financeurs	Taux	Montants HT
ETAT – Fonds Vert	80%	68 480.00€
Autofinancement commune	20%	17 120.00 €
TOTAL		85 600.00 €

Vu l'Article L.2331-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Commission des Finances en date du 28 juin 2023,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement suivant :

Financeurs	Taux	Montants HT
ETAT – Fonds Vert	80%	68 480.00€
Autofinancement commune	20%	17 120.00 €
TOTAL		85 600.00 €

SOLLICITE l'Etat au titre du Fonds Vert.

DIT que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget 2023.

Ainsi fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



La Secrétaire de Séance :

Nathalie JEAN

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le..... **13 JUIL. 2023**
Et de la publication sur le site internet le..... **13 JUIL. 2023**
ou notification le

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2023

Application agréée E-legalite.com